

RAPPEL D'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LA DEMANDE DE PROLONGATION DE LA CONCESSION DE MINES DE SELS DE SODIUM DITE DE « PARRAPON »

SUR LES COMMUNES DE VAUVERT ET DE BEAUVOISIN

En exécution de l'arrêté préfectoral n° 30-2016-09-13-001 du 13 septembre 2016, il sera procédé à une enquête publique relative à la la demande de prolongation de la concession de mines de sels de sodium dites de « Parrapon » sur les communes de Vauvert et de Beauvoisin, du **3 octobre 2016 au 5 novembre 2016 inclus**, soit pendant 34 jours consécutifs.

Cette demande a été déposée par la société ARKEMA puis poursuivie par la société KEM ONE SAS, dont le siège social est situé Immeuble Le Quadrille, 19 rue Jacqueline Auriol à 69008 LYON.

Cette concession s'étend sur le territoire des communes de Vauvert et de Beauvoisin, sur une superficie de 14,54 km² au profit de la société KEM ONE SAS.

Le représentant de la société KEM ONE SAS, est M. Frédéric CHALMIN, Directeur Général des Opérations.

Toutes informations relatives à la demande de prolongation pourront être obtenues auprès de la société KEM ONE – Usine de Fos-sur-Mer, carrefour du Gabon – D268, BP 60111, 13773 FOS-SUR-MER Cédex / jean-philippe.gendarme@kemone.com / 04 42 47 53 00.

Le résumé non technique de l'étude d'impact est consultable sur le site internet de la Préfecture du Gard (www.gard.gouv.fr).

Est désigné en qualité de commissaire enquêteur, M. Jean-François CAVANA, ingénieur agronome, en retraite.

Est désigné comme commissaire enquêteur suppléant : M. Henri LEGRAND, ingénieur divisionnaire des TPE, en retraite.

Pendant toute la durée de l'enquête, définie à l'article 1^{er}, un exemplaire du dossier sera mis à la disposition du public pour y être consulté, en les mairies de Vauvert et Beauvoisin, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- Mairie de VAUVERT, **commune siège** (BP19, place de la libération et du 8 mai 1945, 30600 VAUVERT) du lundi au jeudi de 8h30-12h00, 14h-18 h, le vendredi de 8h30-12h, 14h-17h et le samedi de 9h-12h,

- Mairie de BEAUVOISIN (Hôtel de ville, rue de la Mairie, 30640 BEAUVOISIN) du lundi au vendredi de 9h-12h, 15h-17h30 et le samedi de 9h-11h30.

Le dossier d'enquête publique sera accompagné d'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur. Chacun pourra ainsi consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Des observations portant sur la demande de prolongation de la concession de mines pourront également être adressées par courrier, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Mairie de VAUVERT, BP 19, place de la libération et du 8 mai 1945 – 30 600 VAUVERT .

Le commissaire enquêteur, M. Jean-François CAVANA, ingénieur agronome, en retraite, se tiendra à la disposition du public pour recevoir personnellement les observations des intéressés aux lieux, dates et horaires ci-dessous

Lieux	Permanences (dates et horaires)
Mairie de Vauvert	- Lundi 3 octobre 2016, de 9h à 12h - Samedi 15 octobre 2016, de 9h à 12h - Jeudi 3 novembre 2016, de 14h à 17h
Mairie de Beauvoisin	- Mercredi 5 octobre 2016, de 9h à 12h - Jeudi 27 octobre 2016, de 15h à 17h30 - Samedi 5 novembre 2016, de 9h à 11h30

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables dans les mairies concernées, à la Préfecture du Gard ainsi que sur son site internet : www.gard.gouv.fr pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture du Gard.

Au terme de la procédure, il est statué sur la demande de prolongation de la concession de mines par décret du Ministre en charge des mines.